



La mousse prolifère ?

La meilleure solution consiste à remédier aux causes qui favorisent la mousse : sol tassé et acide, stagnation d'eau, tonte trop courte, graminées du gazon mal adaptées à l'ombre.

Les remèdes :

- Décompacter et aérer le sol avec un scarificateur, de préférence en fin d'été.
- Chaulage léger en automne : chaux agricole, dolomie (3kg pour 100 m²).
- Apport de compost fin en hiver (0,5 kg/ m²) ou d'engrais organique au printemps.



Scarificateur

- Et surtout : tondre plus haut (6 à 8 cm).
- Ressemer un gazon adapté à l'ombre.

Outil :

- Scarificateur à main ou à moteur.

Le trèfle est envahissant ?

C'est le signe d'un manque d'azote dans le sol car le trèfle peut capter celui de l'air.

Les remèdes :

- Apport d'azote organique en fin d'hiver : compost, fumier granulé, engrais organique...





La pelouse

1

Des herbes indésirables s'installent ?

Elles profitent des tontes trop courtes et du piétinement qui laissent des espaces de terre nue.

Les remèdes :

- La tonte haute (6 à 8 cm) limite le développement des plantes à feuilles larges (pissenlit, plantain, pâquerette...) et favorise l'enracinement et la résistance de l'herbe. De plus, elle épargne les nombreux insectes utiles au jardinier.
- Choisir un gazon de bonne qualité (Label Rouge) bien adapté au terrain et à l'usage.

Les outils :

- Supprimer régulièrement les pissenlits, les parelles avec un couteau à désherber.

Pour plus d'informations :

- Découvrez toutes les solutions sans pesticides dans : «Comment jardiner sans pesticides», livret disponible sur demande dans votre jardinerie ou à la Maison de la Consommation et de l'Environnement - MCE au 02 99 30 35 50 (2,22 € payables en timbres) • Rendez-vous sur le site de la MCE www.mce-info.org/pesticides ou celui de Rennes Métropole www.rennes-metropole.fr, rubrique Cadre de vie/Environnement/Jardinage.



Couteau à désherber

À éviter

- les engrais «pelouse» contenant aussi un désherbant sélectif et un anti-mousse. Les désherbants «pelouses» migrent aussi dans l'eau.
- l'antimousse à base de dichlorophène : dangereux pour l'environnement et les organismes aquatiques, nocif. Celui à base de sulfate de fer acidifie la pelouse et renforce la mousse l'année suivante.